

Le 15 janvier 2014

**Éric Fraser**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

**Par courriel, par dépôt électronique (SDÉ) et par poste**

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation de la grille de pondération des critères  
d'évaluation pour l'appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne  
Votre dossier : R-3866-2013  
Notre dossier : R048677

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec Distribution informe la Régie qu'elle appuie la demande du Procureur général du Québec de reporter l'audience sur la requête en irrecevabilité de l'AQCIE/CIFQ. En effet, la requête amendée de l'AQCIE, déposée le 6 janvier, comporte plusieurs nouveaux arguments qui ont pour effet d'étendre la portée de cette requête et qui doivent, en conséquence, faire l'objet d'une analyse attentive.

Toutefois, le Distributeur considère trop éloignée la proposition du procureur de l'AQCIE d'un report à la fin du mois de mai, notamment dans la mesure où la décision à intervenir aura un impact substantiel sur l'échéancier de réalisation de l'appel d'offres. Un délai suffisant entre la date de publication de la décision de la Régie sur la grille de pondération et la date de dépôt des soumissions, fixée au 3 septembre 2014 à 16h (heure de Montréal), est requis pour permettre aux soumissionnaires potentiels de finaliser leurs soumissions.

La proposition du Procureur général soumise aujourd'hui pour une audience à la mi-avril constituerait, selon le Distributeur, une solution de compromis acceptable.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Éric Fraser*

Éric Fraser

EF/rm

c.c. : Aux personnes intéressées (par courriel seulement)